

Neutralité en matière de dégradation des terres : un engagement pour conduire une amélioration des sols

par Sven WALTER & Habiba KHIARI

De nos jours, lutter contre la désertification et remettre en état les terres et sols dégradés, est une priorité mondiale.

Comment faire pour que d'ici 2030 « la dégradation des sols ne soit plus un problème dans le monde ? ».

Sur la base de cet objectif, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification a développé le concept de neutralité en matière de dégradation des terres (NDT). Au 31 mai 2019, 122 pays, dont 11 pays méditerranéens, s'étaient engagés à définir des objectifs volontaires en matière de NDT.

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Introduction

En 2015, la communauté mondiale a adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui comprend 17 objectifs de développement durable (ODD) comprenant 169 cibles et quelque 230 indicateurs. L'objectif 15.3 des ODD vise à « *lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, y compris les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde neutre en matière de dégradation des sols* » d'ici 2030 (ONU, 2019a). Sur la base de cet objectif, la Convention des Nations Unies pour la lutte contre la désertification (UNCCD) a élaboré le cadre conceptuel scientifique pour la neutralité de la dégradation des terres (NDN) (ORR *et al.*, 2017) et a défini la NDN comme un puissant vecteur de la mise en œuvre de la Convention (UNCCD, 2015). Selon la CNULD, la NDT est définie comme « *un état dans lequel la quantité et la qualité des ressources en terres, nécessaires pour soutenir les fonctions et services de l'écosystème et améliorer la sécurité alimentaire, restent stables ou augmentent au sein d'échelles et d'écosystèmes temporels et spatiaux spécifiés* » (ORR *et al.*, 2017).

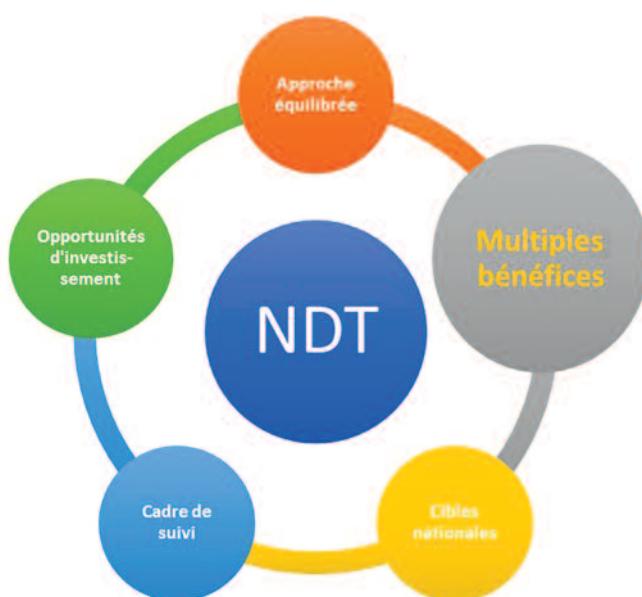
Afin de traduire l'objectif global 15.3 des ODD en objectifs spécifiques à chaque pays, 122 pays se sont engagés, au 31 mai 2019, à définir des objectifs volontaires en matière de NDT, à définir l'ambition du pays d'atteindre le NDT et à définir les niveaux de référence, les objectifs et les mesures associées. En Méditerranée, 11 pays se sont engagés à

fixer volontairement des objectifs en matière de NDT: Algérie, Bosnie-Herzégovine, Égypte, Italie, Jordanie, Liban, Monténégro, Maroc, Serbie, Syrie et Turquie.

À l'échelle mondiale, 12 millions d'hectares sont perdus chaque année en raison de la dégradation des sols (ONU, 2019b). En Méditerranée, la pression humaine et le changement climatique sont les principaux facteurs de dégradation. Bien que le couvert forestier en Méditerranée augmente de 0,85% par an, les forêts méditerranéennes restent vulnérables et sont affectées par une combinaison de changements climatiques, de perturbations anthropiques et d'autres aspects des changements globaux tels que l'utilisation des terres et la pollution (FAO, 2018a).

Plusieurs initiatives mondiales et régionales ont été mises en place pour promouvoir l'utilisation durable des ressources naturelles, y compris les forêts, et pour renforcer les politiques saines visant à atteindre les objectifs de développement durable. Ces initiatives incluent les objectifs d'Aichi dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique, les contributions déterminées au niveau national dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, les objectifs de restauration dans le cadre du Défi de Bonn ainsi que les objectifs en matière de NDT dans le cadre de la Convention. Cet article fournit une mise à jour du processus de définition des cibles NDT aux niveaux mondial et méditerranéen.

Fig. 1 :
NDT : Opportunités pour les forêts méditerranéennes.



NDT : opportunités pour les forêts méditerranéennes

La NDT propose un cadre utile pour promouvoir la gestion durable des forêts (méditerranéennes), dans la mesure où elle :

- fournit une approche équilibrée pour compenser la dégradation par des efforts de restauration ;
- génère de multiples avantages en accélérant la réalisation des ODD ;
- facilite l'établissement d'objectifs nationaux volontaires en matière de NDT ;
- établit un cadre de surveillance efficace reconnu dans les cadres des ODD et de la Convention ;
- identifie les opportunités d'investissement pour des actions en faveur de la NDT (Cf. Fig. 1).

NDT : une approche équilibrée

La NDT vise à atteindre un équilibre entre la dégradation récente et la dégradation passée — c'est-à-dire pertes et gains — en appliquant la hiérarchie de réponse de la NDT pour éviter, réduire et inverser la dégradation des terres (Cf. Fig. 2). Il fournit un cadre pour maintenir ou améliorer le capital naturel terrestre et les fonctions écosystémiques associées pour:

- maintenir ou améliorer l'apport durable de services écosystémiques ;
- maintenir ou améliorer la productivité afin de bonifier la sécurité alimentaire ;
- augmenter la résilience de la terre et des populations qui en dépendent ;
- rechercher des synergies avec d'autres objectifs sociaux, économiques et environnementaux ; et contribuer à renforcer la gouvernance responsable et inclusive du régime foncier (ORR *et al.*, 2017).

La NDT : un générateur d'avantages multiples

la NDT est considérée comme un accélérateur permettant d'atteindre les objectifs de développement durable de la manière la plus efficace et la plus durable possible sur le

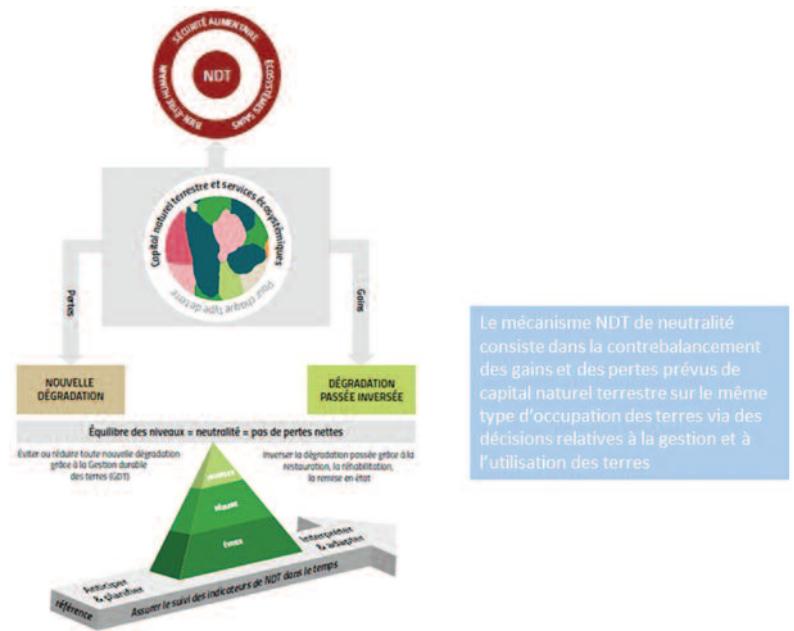
plan de l'environnement (Cf. Fig. 3). Cela comprend, entre autres :

- l'ODD 6 sur l'eau propre et l'assainissement en promouvant la GDT pour une utilisation efficace de l'eau et en réduisant la dégradation des sols dans les zones de captage ;

- l'ODD 5 sur l'égalité des sexes et ODD 8 sur le travail décent et la croissance économique en promouvant les investissements verts, les emplois verts et les opportunités d'emploi pour les femmes ;

- l'ODD 7 sur une énergie abordable et propre en préservant l'utilisation de bois de feu et en promouvant l'hydroélectricité durable ;

- l'ODD 3 sur la santé et le bien-être et ODD 12 sur la consommation et la production responsables en « faisant plus et mieux avec moins » et en réduisant ainsi l'empreinte foncière mondiale.



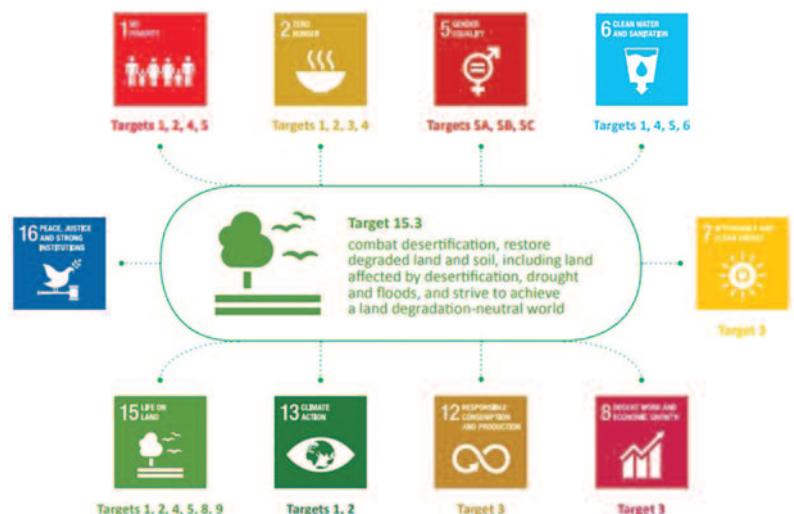
NDT : fixation d'objectifs nationaux

La définition des cibles NDT se compose de quatre blocs de propositions (Cf. Fig. 4):

- tirer parti de la NDT en catalysant les avantages et en la mettant au premier plan des agendas politiques nationaux ;

- évaluer la NDT en établissant une base de référence et en identifiant les facteurs et les tendances de la dégradation des sols ;

- fixer des objectifs volontaires en matière de NDT et les mesures associées en définissant les ambitions du pays en matière de lutte contre la dégradation des sols; et



De haut en bas, Fig 2 :

NDT : une approche équilibrée
(Orr et al., 2017)

Fig 3 :

NDT : un accélérateur SDG
(Global Mechanism, 2019)

Fig. 4 :

Eléments constitutifs de la définition d'objectifs de NDT. (Mécanisme mondial, 2016b)



Pays	Objectifs liés aux forêts (exemples)
Algérie	D'ici 2025, 475 000 ha seront reboisés, conformément au plan de reboisement validé en conseil interministériel.
Bosnie Herzégovine	La superficie de forêts et de terres forestières de la Republika Srpska devrait atteindre 53% d'ici 2030.
	Augmentation des superficies boisées du district de Brcko d'ici 2030.
Egypte	Augmentation de 25% du couvert forestier / couvert arboré grâce à l'agroforesterie et à la GDT dans les forêts existantes d'ici 2030 par rapport à 2015.
Italie	Mesures de réhabilitation de 200 km ² de forêts sèches d'ici 2030.
Liban	Restaurer les paysages forestiers par le reboisement et le boisement sur au moins 10000 hectares.
Turquie	Augmenter de 5% la proportion de forêts du pays d'ici 2030.

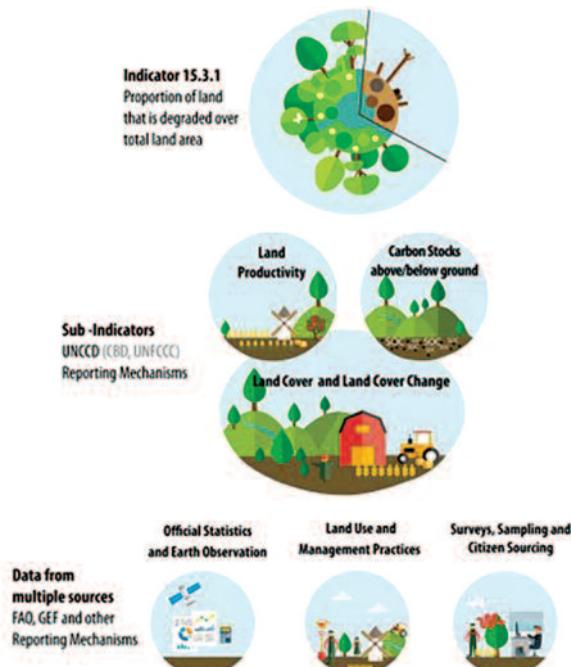
Tab. 1 :

Exemples d'objectifs en matière de NDT fixés par les pays méditerranéens (UNCCD, 2019b).

– réaliser la NDT en identifiant les opportunités de projets et programmes transformateurs ainsi que les opportunités de financement innovantes pouvant contribuer à la réalisation de ces objectifs (MÉCANISME MONDIAL, 2016a).

Au 30 mai 2019, 84 pays dans le monde avaient fixé des objectifs et des mesures en matière de NDT, parmi lesquels 50 ont adopté ces objectifs au niveau gouvernemental. Dans la région méditerranéenne, 6 des 11 pays qui se sont engagés dans le processus ont déjà adopté leurs objectifs en matière de NDT : l'Algérie, la Bosnie-Herzégovine, l'Égypte, l'Italie, le Liban et la Turquie. Des exemples d'objectifs en matière de NDT fixés

Fig 5 :
Cadre d'indicateurs NDT
(UNCCD, 2019c).



par les pays méditerranéens sont présentés dans le tableau 1.

NDT : un cadre de surveillance reconnu

Le cadre de surveillance de la NDT est reconnu par le SDG (UNCCD, 2018), ainsi que par le cadre de notification de la UNCCD, le système d'évaluation de la performance et de la mise en œuvre (PRAIS) (UNCCD, 2019a). Le suivi de la NDT est basé sur l'indicateur SDG 15.3.1 « Proportion de terres dégradées par rapport à la superficie totale des terres ». Il est calculé à l'aide de trois sous-indicateurs, à savoir :

- les tendances de la couverture terrestre,,
- les tendances de la productivité des terres,
- les tendances du stock de carbone au-dessus et au-dessous du sol (Cf. Fig. 5).

Selon la NDT, les terres sont considérées comme dégradées si l'un des trois sous-indicateurs identifie une tendance considérée comme négative dans certaines circonstances nationales. Des indicateurs supplémentaires peuvent être suivis de la règle du « un pour tous » fournie par le cadre conceptuel scientifique, à utiliser par les pays, si nécessaire, en fonction des circonstances nationales.

Opportunités d'investissement dans la NDT par le biais de projets et de programmes de transformation

Un changement « transformationnel » à grande échelle sera nécessaire pour réaliser la NDT à tous les niveaux. Conformément à la définition adoptée par le GIEC (2014), la transformation est perçue comme un changement des attributs fondamentaux des systèmes naturels et humains. Dans le cadre du PTP NDT, une transformation positive peut être poursuivie par le biais d'interventions durables et inclusives à l'échelle (par exemple, dans des paysages) tout en présentant une innovation en termes de technologie, de pratiques et de mécanismes financiers adaptés au niveau local (par exemple, financement mixte) (UNCCD, 2018b). .

Dans le cadre du processus d'établissement d'objectifs en matière de NDT, quelque 55 pays ont cartographié les opportunités de partenariat. Au moins trois pays méditerranéens, le Liban, la Tunisie et la Turquie, sont déjà en train d'élaborer des propositions de projets du Partenariat pour la paix avec des partenaires opérationnels ciblant des opportunités d'investissement telles que le Fonds pour l'environnement mondial et le Fonds Vert pour le climat.

Conclusions

La NDT est un cadre efficace de surveillance et de planification reconnu aux niveaux scientifique (approuvé par l'interface de politique scientifique) et politique (approuvé par le Groupe interinstitutions et le groupe d'experts sur les indicateurs de développement durable et la Conférence des parties à la CNULD) et applicable aux niveaux mondial, régional et échelle sous nationale. Il recherche de fortes synergies et complémentarités avec d'autres engagements mondiaux, y compris avec toutes les conventions de Rio.

Il contribue à atténuer les effets de la sécheresse sur les forêts et à accroître la résilience des populations et des écosystèmes au changement climatique en s'efforçant de réaliser la NDT. Il soutiendra donc les efforts des pays en matière de préparation à la sécheresse, en fournissant des solutions rentables et à long terme.

Définir les objectifs de NDT en synergie avec d'autres objectifs qui le sont au niveau national dans différents cadres, tels que les objectifs d'Aichi, les NDC et le Bonn Challenge, favoriser les partenariats intersectoriels, garantir une utilisation plus efficace des ressources et augmenter l'impact sur le terrain. La plupart des pays méditerranéens ont mis en place des processus politiques pour créer les synergies nécessaires à la réalisation des objectifs définis dans l'engagement d'Agadir, c'est-à-dire restaurer au moins 8 millions d'hectares d'écosystèmes forestiers dégradés d'ici 2030 de manière efficace.

S.W., H.K.

Bibliographie

- Global Mechanism, 2016a. Achieving Land Degradation Neutrality at the country level. Building blocks for LDN target setting. https://www.unccd.int/sites/default/files/documents/18102016_LDN%20country%20level_ENG.pdf
- Global Mechanism, 2016b. Land Degradation Neutrality Target Setting – A Technical Guide. https://knowledge.unccd.int/sites/default/files/2018-08/LDN%20TS%20Technical%20Guide_Draft_English.pdf
- Global Mechanism, 2019. Guide for the Development of LDN Transformative Projects and Programmes: Operational guidance for country support by the Global Mechanism of the UNCCD (forthcoming)
- IPCC, 2014. Summary for policymakers. In: Climate Change 2014: Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Part A: Global and Sectoral Aspects. Contribution of Working Group II to the Fifth Assessment. Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2018/02/ar5_wgII_spm_en.pdf
- Orr, B.J., A.L. Cowie, V.M. Castillo Sanchez, P. Chasek, N.D. Crossman, A. Erlewein, G. Louwagie, M. Maron, G.I. Metternicht, S. Minelli, A.E. Tengberg, S. Walter, and S. Welton. 2017. Scientific Conceptual Framework for Land Degradation Neutrality. A Report of the Science-Policy Interface. United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD), Bonn, Germany. https://www.unccd.int/sites/default/files/documents/2017-08/LDN_CF_report_web-english.pdf
- UN, 2019a. SDG Knowledge platform. <https://sustainabledevelopment.un.org/post2015/transformingourworld>
- UN, 2019b. United Nations Decade for Deserts and the Fight Against Desertification. https://www.un.org/en/events/desertification_decade/value.shtml
- UNCCD, 2015. Report of the Conference of Parties on its twelfth session, held in Ankara from 12 to 23 October 2015 (Decision 3/COP12). https://www.unccd.int/sites/default/files/sessions/documents/ICCD_COP12_20_Add.1/20add1eng.pdf
- UNCCD, 2018a. Good Practice Guidance. SDG Indicator 15.3.1. https://knowledge.unccd.int/sites/default/files/inline-files/Metadata-15-03-01_20180123_1.pdf
- UNCCD. 2018b. Checklist for Land Degradation Neutrality Transformative Projects and Programmes (LDN TPP). <https://knowledge.unccd.int/sites/default/files/2018-09/LDN%20TPP%20checklist%20final%20draft%20040918.pdf>
- UNCCD, 2019a. Reporting Process and the PRAIS. <https://www.unccd.int/convention/reporting-process-and-prais>
- UNCCD, 2019b. Countries with voluntary LDN targets. UNCCD Knowledge Hub. <https://knowledge.unccd.int/home/country-information/countries-with-voluntary-ldn-targets>
- UNCCD, 2019c. Sustainable Development Goals. <https://knowledge.unccd.int/topics/sustainable-development-goals-sdgs>

Sven WALTER
Habiba KHIARI
 Global Mechanism of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD)
 Platz der Vereinten Nationen 1, D-53113 Bonn, Germany

swalter@unccd.int
hkhiari@unccd.int

Résumé

Neutralité en matière de dégradation des terres : un engagement pour conduire une amélioration des sols

En 2015, la communauté mondiale a adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030, y compris les objectifs de développement durable. L'objectif 15.3 des ODD vise à « lutter contre la désertification, remettre en état les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et œuvrer à la réalisation d'un monde où la dégradation des sols n'est plus un problème » d'ici 2030. Sur la base de cet objectif, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD) a développé le concept de neutralité en matière de dégradation des terres (LDN). Au 31 mai 2019, 122 pays, dont 11 pays méditerranéens, s'étaient engagés à définir des objectifs volontaires en matière de NDT. Définir ces objectifs en synergie avec d'autres processus pertinents tels que les objectifs d'Aichi, les contributions nationales déterminées et le défi de Bonn, favorisera les partenariats intersectoriels, garantira une utilisation efficace des ressources et augmentera l'impact sur le terrain. Cela contribuera à l'engagement d'Agadir exprimé par les pays méditerranéens de restaurer au moins 8 millions d'hectares d'écosystèmes forestiers dégradés d'ici 2030 de manière efficace.

Summary

Land Degradation Neutrality: a commitment in motion to induce transformational change in the Mediterranean

In 2015, the world community adopted the 2030 Agenda for Sustainable Development, including the sustainable development goals. SDG target 15.3 aims to "combat desertification, restore degraded land and soil, including land affected by desertification, drought and floods, and strive to achieve a land degradation-neutral world" by 2030. Based on this target, the United Nations Convention to Combat Desertification developed the Land Degradation Neutrality (LDN) concept. By 31 May 2019, 122 countries, including 11 Mediterranean countries, committed to set voluntary LDN targets. Defining these targets in synergy with other relevant processes such as Aichi Targets, the National Determined Contributions and the Bonn Challenge, will foster partnerships across sectors, ensure the effective use of resources and increase the impact on the ground. This will contribute to the Agadir Commitment expressed by Mediterranean countries to restore at least 8 million hectares of degraded forest ecosystems by 2030 in an effective manner.